

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00134

Numéro SIREN : 847 810 066

Nom ou dénomination : 27G INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2020 sous le numéro de dépôt A2020/006761

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... *DE PERPIGNAN*

A2020/006761

Dénomination : 27G INVEST
Adresse : 3 Rue du Château 66200 CORNEILLA-DEL-VERCOL
N° de gestion : 2019B00134
N° d'identification : 847810066
N° de dépôt : A2020/006761
Date du dépôt : 25/11/2020
Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 23/11/2020 RATR



633491



633491

Des perspectives claires,
pour gérer vos projets.

MEMBRE ASSOCIÉ
AUDECIA



AUDIT EXPERTISE-JUDICIAIRE
DU CUP A SIRE

SARL 27G INVEST
3 rue du Château
66299 CORNÉILLA DEL VERCOL
---000---
RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL 27G INVEST EN SAS

SARL 27G INVEST
3 rue du Château
66299 CORNEILLA DEL VERCOL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL 27G INVEST EN SAS**

Monsieur l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 17 novembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels établis provisoirement au 30 septembre 2020 font apparaître un déficit de 1,2 K€.

La holding ne sort aucun produit d'exploitation, elle supporte uniquement les charges fixes de structure. Ces charges d'exploitation s'élèvent à 1,2 K€, ce qui constitue le déficit.

Le total du bilan s'établit à 358 K€ au 30/09/2020.

Les principales sommes suivantes apparaissent à l'actif de la société au 30 septembre 2020 :

- Les immobilisations financières représentent 349 K€, dont 346 K€ de titres de participations et 3 K€ de créances rattachées à ces participations ;
- Les disponibilités pour 10 K€.

Les principales sommes suivantes apparaissent au passif de la société au 30 septembre 2020 :

- Les capitaux propres pour 335 K€ dont un capital social de 344,8 K€
- Une dette en compte courant associé pour 2 K€ ;
- Les dettes fournisseurs pour 1 K€ ;
- Les dettes sur la SAS JONQUERES D'ORIOLA pour 20 K€, sur la SCI WJO FONCIER, pour 0,4 K€ et sur la SCI AVES JONDOR pour 1 K€.

Mission du Commissaire à la Transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.


Fait à Perpignan,

Le 23 novembre 2020

DUCUP SIRE AUDIT

Commissaire à la Transformation

Marc SIRE
Associé



Commissariat aux Comptes
Expertise-judiciaire
Audit d'acquisition
Mission de conseil

DUCUP SIRE AUDIT

Immeuble Espadon Voilier
1, Boulevard Kennedy - CS 81100 - 66102 PERPIGNAN CEDEX
Tél : 04 68 66 92 94 - Fax : 04 68 50 83 55
www.cabinetducup.com
contact@cabinetducup.com

Certifié ISO 9001